

LA SECRETAIRE GENERALE

Paris, le 27 avril 2021

## **Note à l'attention des membres du Comité Santé Sécurité et Conditions de Travail d'Ile de France et des membres du Comité Local Unique d'Ile-de-France**

### **Objet : projet d'évolution de l'organisation au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement de travail du Secrétariat général du Groupe**

La présente note a pour objet de mettre en perspective (I) et de présenter le projet d'ajustement d'organisation au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement de travail (SDPI) (II) en vue de recueillir les avis du CSSCT Ile-de-France et du CLU Ile-de-France.

#### **I. Contexte**

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) accélère sa transformation afin de renforcer, dans la durée, le rôle qu'elle joue au service du développement économique et social de notre pays, dans l'objectif de mieux lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. A ce titre, elle contribue activement au plan de relance décidé par les pouvoirs publics.

La direction de l'immobilier et de l'environnement de travail (SDPI), au sein du Secrétariat général du Groupe (SGG), s'inscrit à part entière dans cette transformation, notamment en proposant aux métiers une stratégie immobilière axée sur :

- le développement d'espaces de travail favorisant la collaboration et la communication entre les équipes
- l'adaptation permanente de l'environnement de travail aux besoins des métiers
- l'amélioration significative de la performance opérationnelle de SDPI et des locaux
- l'apport de réponses concrètes aux enjeux énergétiques et environnementaux, à la fois en améliorant la performance des immeubles et en sensibilisant les occupants
- l'accélération de la digitalisation des immeubles et des processus immobiliers

L'évolution de la Caisse des Dépôts se matérialise aussi par une modernisation de son fonctionnement et de ses pratiques, fondée sur une démarche d'intelligence collective : simplification, amélioration de l'expérience collaborateur, méthodes de travail collaboratives, et singulièrement projet managérial « Grandissons ensemble », construit autour de trois axes directeurs : responsabilisation de chacun, fluidification de nos interfaces, capacité à faire grandir chacun de ses collaborateurs pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même.

C'est dans ce contexte que SDPI a lancé, en totale adéquation avec le programme Unis Vers la Transformation, le programme de transformation de son modèle opérationnel, dans l'objectif de développer les services immobiliers aux occupants en visant l'excellence opérationnelle.

Ce projet d'évolution de l'organisation du département de la gestion de sites (SDI400) consiste en la création d'une unité de pilotage et logistique et d'une fonction de référent au titre de la transformation digitale. Il s'inscrit pleinement dans le cadre de ce programme de transformation et

de développement de la transversalité au sein de la gestion de site, et redéfinit la répartition des rôles entre le département de l'immobilier (SDI200) et SDI 400.

## II. **Projet d'organisation et matrice de passage**

Ce projet de réorganisation répond à une démarche d'amélioration continue permettant d'offrir une organisation plus lisible au sein de SDPI et aux occupants qui sont aussi nos principaux clients internes.

Cette démarche permet également de mieux s'inscrire dans la perspective de nos futurs projets immobiliers comme CAMPUS, tout en répondant au mieux à nos exigences actuelles de contrôle, à nos nouveaux besoins de service, à de nouveaux modèles de réservation et aux nouveaux projets autour du numérique.

Pour cela, 20 ateliers ont été menés en mode collaboratif pendant 6 mois (entre novembre 2020 et avril 2021), et 10 entretiens individuels ont également été organisés :

- 15 ateliers de co-construction de la nouvelle organisation les 24/11, 25/11, 26/11, 30/11, 8/12, 9/12, 16/12, 07/01, 14/01, 19/01, 27/01, 12/02, 25/03, 02/04 et 6/04
  - identification des nouveaux besoins
  - définition des nouveaux périmètres d'activités
  - choix des nouveaux domaines de responsabilités
- 10 entretiens individuels avec les futurs responsables et les collaborateurs directement concernés par cette nouvelle organisation les 14/01, 15/01, 18/01, 27/01, 3/2, 9/2, 12/02, 25/02, 19/04 et 29/04 (date initiale reportée en raison de la crise sanitaire)
  - élaboration de l'organigramme cible
  - élaboration des nouvelles fiches de postes
  - réflexion sur les modalités de réalisation de certaines prestations suite à des départs définitifs ou à des changements d'activité
- 5 Ateliers sur le regroupement des travaux les 14/12, 23/12, 27/01, 29/01 et 15/03
  - validation du rattachement à l'unité pilotage et logistique
  - identification d'un nouveau schéma de fonctionnement en interne

Il ressort notamment de ces ateliers les éléments suivants :

- une organisation plus lisible en interne comme pour les occupants
- une organisation qui fait grandir les collaborateurs grâce à :
  - de nouvelles compétences
  - de nouvelles responsabilités. A ce titre, un point de vigilance est d'ores et déjà identifié sur la mise en place de la polyvalence entre responsable d'unité et la suppression des postes d'adjoints
- une organisation qui permet de mieux piloter/affecter les ressources en fonction des enjeux du SGG et de SDPI :
  - orientation client

- performance opérationnelle
- contrôle des marchés et de nos procédures. A ce titre, un point de vigilance est d'ores et déjà identifié sur le nouveau circuit à mettre en place relatif à la centralisation des travaux

La mise en place de l'organisation serait effective au 1<sup>er</sup> juin 2021 pour permettre de :

- installer les collaborateurs directement concernés dans leurs nouvelles fonctions et concrétiser les mesures d'accompagnement prévues à cette occasion
- engager la deuxième étape de revue des fiches de poste de chacun d'entre eux
- mettre en œuvre l'évolution de la régie vidéo, qui constitue un besoin prioritaire vis-à-vis de nos clients internes ainsi qu'un enjeu technologique significatif
- mettre en place les ateliers de travail suivants et qui portent sur :
  - les revues des processus et mise à jour des procédures
  - la création des nouveaux outils de pilotage

### Matrice de passage des collaborateurs

| Situation de départ |              |                  | Mouvements         |                 |   | Situation cible    |              |                   |
|---------------------|--------------|------------------|--------------------|-----------------|---|--------------------|--------------|-------------------|
| Service             | permanent(s) | non permanent(s) | Départs définitifs | Nouvel arrivant | Transfert                                 | Service            | permanent(s) | non permanent(s)  |
| SDI400              | 4            |                  | -1                 | +1              | -3 (SDI450)<br>+1 (SDI420)                | SDI400             | 2            |                   |
| SDI410              | 3            |                  | -1                 |                 | +0,2 (SDI440)                             | SDI410             | 2,2          |                   |
| SDI420              | 10           | 1 (CDP)          |                    |                 | -4 (SDI450)<br>-1 (SDI400)                | SDI420             | 6            |                   |
| SDI430              | 8            |                  |                    |                 | - 2 (SDI450)                              | SDI430             | 6            |                   |
| SDI440              | 3            | 1(APP)           |                    | +1              | -0,2 (SDI410)                             | SDI440             | 3,8          | 1(APP)            |
| SDI450 (nouveau)    | 0            |                  |                    | + 1(APP)        | +3 (SDI400)<br>+4 (SDI420)<br>+2 (SDI430) | SDI450 (nouveau)   | 8            | 1 (CDP)<br>1(APP) |
| <b>Total SDI 4</b>  | <b>28</b>    | <b>2</b>         | <b>-2</b>          | <b>3</b>        | <b>0</b>                                  | <b>Total SDI 4</b> | <b>28</b>    | <b>3</b>          |

(\*) : dont 1 absence longue durée

En annexe : présentation détaillée du projet de réorganisation du département de la gestion de sites (SDI400).

Catherine Mayenobe